



MINISTÈRE
DE L'URBANISME
ET HABITAT

République Démocratique du Congo
Projet d'Urgence et de Résilience Urbaine de Kananga



TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

« ASSISTANT TECHNIQUE »

**POUR APPUI A L'UGP DANS L'ÉLABORATION DES INSTRUMENTS DE
PLANIFICATION URBAINE, LE SUIVI DES ACTIONS COMMUNAUTAIRES
(RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL) A KANANGA ET LES ETUDES DE
FAISABILITE DANS LES VILLES CIBLES**

ZR-PURUK-518869-CS-INDV

Avril 2026

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a conclu, le 10 Octobre 2022 un accord de crédit (N°72160-ZR) d'un montant de 100 millions USD avec l'Association Internationale de Développement (IDA). Cet accord finance le Projet d'Urgence et de Résilience Urbaine de Kananga (PURUK - P179292), placé sous la tutelle du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, afin de la sauvegarde des infrastructures essentielles contre les effets du ravinement.

Le PURUK vise principalement à protéger les habitations et les infrastructures essentielles affectées par l'érosion à Kananga, tout en renforçant les capacités du gouvernement provincial et des organisations locales en matière de gestion des érosions et planification urbaine résiliente au changement climatique.

Les interventions du PURUK ont été conçues en deux phases distinctes : (a) phase d'urgence immédiate, et (b) phase de gestion de l'érosion résiliente à moyen et à long terme. C'est ainsi que les activités d'intervention d'urgence ont été déployées rapidement tandis que celles liées à moyen et à long terme ont été séquencées sur une période plus longue. Les deux phases sont destinées à être mises en œuvre simultanément et étroitement.

Dans le cadre de la composante 2, le PURUK fournira la capacité, les outils et les ressources aux autorités locales, provinciales et aux communautés locales pour un développement urbain résilient qui s'attaque aux causes profondes de l'érosion et prévient durablement l'incidence de nouvelles têtes. Cette solution à moyen et long terme comprend l'élaboration de documents de planification urbaine notamment le Plan Local d'Urbanisme (PLU), les Plans Particuliers d'Aménagement (PPA) et le Schéma Directeur d'Assainissement et de Drainage (SDAD). Le processus de recrutement de firmes en charge de l'élaboration de ces documents est en cours.

C'est dans ce contexte que l'UG PURUK se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour le recrutement d'un Consultant Individuel « Assistant Technique » à l'UGP pour l'appui technique des études susmentionnées et aux actions communautaires du projet par les autorités locales, afin de garantir la qualité technique des livrables, la cohérence des instruments de planification urbaine et leur alignement avec les objectifs de développement du projet.

1. BREVE DESCRIPTION DU PURUK

Le projet PURUK est structuré autour des quatre (4) composantes ci-après :

- Composante 1 : Interventions d'urgence
- Composante 2 : Développement urbain intégré et résilient
- Composante 3 : Gestion du projet et soutien à la mise en œuvre
- Composante 4 : Composante d'intervention d'urgence contingente (CERC).

Les bénéficiaires du projet sont constitués des populations de Kananga ainsi que l'administration locale de la ville.

Le projet sera réalisé avec l'implication des parties prenantes ci-dessous :

- Ministres provinciaux ayant dans leurs attributions :
 - (i) L'Urbanisme et l'Habitat ;
 - (ii) Les Infrastructures et des Travaux Publics ;
 - (iii) Les Affaires Foncières ;

- (iv) L'Environnement et Développement durable ;
 - (v) Le Genre ;
 - (vi) Le Travail et Prévoyance Sociale ;
 - (vii) L'Energie et les Ressources Hydrauliques ;
 - (viii) Le Transport.
- Le Gouverneur de province du Kasai-Central ;
 - Maire de la ville de Kananga ;
 - Bourgmestres et chefs des quartiers des communes de la ville de Kananga ;
 - Chef de division urbaine de l'Urbanisme de Kananga ;
 - Chef de division urbaine de l'Habitat de Kananga ;
 - Directeur provincial de l'Office de Voirie et Drainage (OVD) ;
 - Directeur provincial de la SNEL ;
 - Directeur provincial de la REGIDESO ;
 - Représentant de l'Agence Congolaise de l'Environnement ;
 - Représentant de l'Agence Nationale de Météorologie et de Télédétection par Satellite (METELSAT) ;
 - Représentant des Organisations Non Gouvernementales de Développement ;
 - Représentant de la Fédération des Entreprises du Congo ;
 - Représentant de la Fédération des Artisans, petites et Moyennes Entreprises du Congo (PME) ;
 - Représentant des associations Féminines ;
 - Représentants (2) des communautés locales ;
 - Représentant des Associations de la Jeunesse.

2. MANDAT DU CONSULTANT « ASSISTANT TECHNIQUE »

2.1. Objectifs de la mission

Le (La) consultant « Assistant (e) Technique » aura **pour mission principale** de fournir une Assistance Technique et Opérationnelle à l'UG PURUK et aux autorités locales afin de soutenir la préparation, la mise en œuvre, le suivi et reporting des activités de la composante 2, en assurant leur cohérence avec les objectifs de résilience climatique, de prévention des érosions, d'inclusion sociale et de durabilité institutionnelle.

Les objectifs spécifiques de la mission comprendront des tâches d'appui et d'assistance dans les aspects suivants :

- Appuyer l'UGP dans la préparation, le lancement, le suivi technique et le reporting des activités de la composante 2 ;
- Veiller à l'intégration des enjeux de résilience climatique, de gestion des risques naturels et d'inclusion sociale ;
- Accompagner l'analyse, la revue des études de la composante 2 afin d'en assurer la qualité technique et la cohérence des livrables produits, notamment les études : (i) de planification urbaine résiliente), (ii) les études d'assainissement urbain ;(iii) les activités de renforcement de capacité, et (iv) les études techniques ;
- Assister l'UGP dans la coordination technique, le suivi des résultats et l'alignement des activités avec les objectifs et les indicateurs du projet ;

- Appuyer la structure d'outils de pilotage, de suivi et de reporting ;
- Appuyer la coordination avec les parties prenantes nationales, provinciales et locales ;
- Contribuer au renforcement de capacités des acteurs impliqués.

2.2. Liens hiérarchiques et lieu de travail

Le (La) Consultant « Assistant (e) Technique » est placé (e) sous l'autorité du Coordonnateur du PURUK, à qui il/elle rend compte de ses activités et en étroite collaboration avec l'Experte Urbaniste de l'UG PURUK.

2.3. Attributions et tâches

Le (La) Consultant (e) « Assistant (e) Technique » exercera ses fonctions sous la supervision du Coordonnateur du PURUK. Il/elle sera responsable de tâches suivantes :

2.3.1. Assistance à la préparation, gestion et au suivi des études de la composante 2

- Appui-conseil à l'UG PURUK dans l'élaboration des termes de références pour le recrutement des firmes chargées des études de planification urbaine et de renforcement de capacité dans la ville de Kananga ainsi que dans d'autres villes cibles du PURUK y compris les dossiers de consultation ;
- Participer à l'évaluation techniques des offres des firmes, analyse de la conformité des propositions des soumissionnaires et aux négociations des contrats ;
- Appuyer le suivi de l'avancement des études ;
- Accompagner l'implication des parties prenantes dans les études et activités de la composante 2 notamment à jouer l'interface technique entre l'UGP, les services étatiques (Urbanisme, OVD, OR, ITPR, BTC) et la société civile (ONGD environnement, leader d'opinion, femmes, personnes à mobilité réduite etc) ;
- Analyser les livrables et formuler des observations et recommandations techniques en veillant à la qualité des données, la cohérence de l'étude, la prise en compte des enjeux liés à l'environnement, la résilience urbaine, des enjeux sociaux et intégration des communautés ;
- Appuyer le processus de revue et de validation des livrables par les parties prenantes notamment à travers la préparation et facilitation des ateliers de validation technique des études PLU, PPA et SDAD pour la ville de Kananga ainsi que les rapports d'études des autres villes cibles ;
- Veiller à l'intégration des recommandations dans les versions révisées ;
- Contribuer à la coordination et au reporting des activités au titre de la composante 2 dans le cadre du suivi évaluation du projet ;
- Participer au besoin aux visites de terrains, aux réunions techniques et de supervision de l'UGP, avec les parties prenantes et les différents prestataires.

2.3.2. Appui institutionnel

- Appuyer la coordination entre l'UGP, les ministères sectoriels, les autorités provinciales et locales et partenaires techniques ;

- Appuyer à la mobilisation sociale et l'engagement des acteurs locaux dans le développement d'actions favorisant leur responsabilité dans la mise en œuvre des activités de la composante 2 ;
- Fournir un appui aux services techniques de la Mairie de Kananga pour le suivi des documents d'urbanisme, renforcer leurs capacités et proposer, le cas échéant, des recommandations en matière de gestion et d'organisation visant à assurer la pérennisation des investissements du projet ;
- Appui à la promotion, la coopération intercommunale pour assurer une maîtrise d'ouvrage urbaine des programmes de résilience climatique.

2.3.3. Capitalisation et transfert de compétences

- Assister à l'Elaboration de guides opérationnels et d'outils méthodologiques pour la gestion urbaine post-projet ;
- Assister l'UG PURUK pour la coordination des activités renforcement de capacités de parties prenantes au niveau national, provincial et local ;
- Contribuer à l'amélioration des outils de gestion (base de données), de suivi-évaluation des activités et veiller à son appropriation par le personnel ;
- Développer un mécanisme de transfert de compétences et organiser des sessions de formation périodique en collaboration avec les services déconcentrés ;
- Renforcer la Mairie de Kananga dans le domaine de l'urbanisme, à travers notamment la réalisation de plans d'action concernant la formation des agents et l'acquisition des équipements nécessaires au bon fonctionnement de la structure ;
- Renforcer les capacités de l'UG PURUK dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des activités urbaine du projet.

Ainsi que toutes autres tâches que l'UG PURUK lui confiera dans la limite de sa compétence.

3. LIVRABLES ATTENDUS

Le (La) Consultant (e) « Assistant (e) Technique » fournira les rapports ci-après :

- Un rapport d'orientation méthodologique dans les 10 jours suivant la signature du contrat ;
- Un plan de travail détaillé ;
- Un rapport diagnostic organisationnel, une stratégie de transfert de connaissances et un plan d'actions trimestriel validé par l'UG PURUK dans les 1 mois après la signature de contrat (Baseline, objectifs, actions prioritaires, résultats attendus, indicateurs de performance mesurables et réalisables) ;
- Tableau de bord de suivi des études et activités de la composante 2 ;
- Notes techniques ponctuelles ;
- Rapport de revue des livrables des études de la composante 2 ;

- Un rapport trimestriel et semestriel (faits saillants, difficultés, enseignements, résultats obtenus, management de l'équipe, perspectives) ;
- Un rapport de fin de mandat capitalisant des bonnes pratiques, les mesures d'adaptation à adopter et les recommandations opérationnelles.

4. PROFIL DU CONSULTANT

Le (La) Consultant (e) « Assistant (e) Technique » doit être spécialisé (e) dans la planification urbaine, l'assistance technique dans le domaine urbain ou dans la gestion de projet urbain. Il/Elle doit fournir la preuve d'au moins dix ans (10) ans d'expérience légale et de trois (03) références pertinentes dans l'assistanat technique dans le domaine urbain. Les attestations de bonne fin fournies par les clients doivent comporter la première page des contrats ainsi que les dernières pages des signatures par rapport à chaque contrat attestant de l'expérience du candidat. Les expériences ne répondant pas à cette obligation ne seront pas considérés. L'UGP PURUK se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents et pièces fournis.

Le consultant devra disposer des qualifications suivantes :

- Diplôme de Master ou Doctorant dans une discipline pertinente par exemple Urbanisme, Aménagement du Territoire ou Génie Civil avec spécialisation urbaine.
- Expérience professionnelle avérée minimum Quinze (15) ans d'expérience dans la planification résiliente.
- Expérience Spécifique :
 - Avoir dirigé ou supervisé au moins trois (3) missions de planification urbaine (PLU/PPA/SDAD) et domaine connexe (joindre le contrat ou attestation de fin de service en annexe).
 - Expérience confirmée dans des projets de résilience climatique ou de lutte antiérosive.
 - Pratique avérée des procédures des bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, BAD).
 - Connaissance du contexte urbain de la RDC est un atout
- Compétences Techniques : Maîtrise des SIG (Système d'Information Géographique) et excellente capacité rédactionnelle.
- Capacité à développer et gérer des relations avec divers acteurs impliqués dans le projet PURUK, y compris les communautés locales.
- Excellentes compétences en communication orale et écrite en français.
- Solides compétences analytiques et de pensée critique, avec une expertise en développement durable dans le développement du secteur urbain en Afrique ou sur les marchés émergents.
- Bonne pratique des outils informatiques (traitement de textes, tableurs, Internet etc.).

5. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La mission du Consultant se déroulera à Kananga (Province du Kasai-Central) sur une durée de cent cinquante (150) hommes-jours, répartis sur une période de Quinze (15) mois soit (un an et trois mois) à compter de la date de la contractualisation.

La présence simultanée, successive ou alternative ainsi que la durée de séjour du Consultant fera l'objet d'un calendrier établi d'un commun accord entre le Consultant et l'UG PURUK.

6. CRITERES DE PERFORMANCE

Les performances du consultant seront évaluées sur la base d'indicateurs mesurables liés à :

- Nombre de termes de référence préparés, jugés satisfaisante par l'UGP et validés par l'IDA sans remarque de fond sur leur qualité et jugés satisfaisants ;
- Qualité de la coordination des différentes études (PLU, PPA et SDAD)
- Qualité d'analyse technique des livrables des bureaux d'études / firmes
- Nombre et qualité de rapports techniques préparés et validés jugés satisfaisante par l'UG PURUK et l'IDA
- Qualité des observations et recommandations formulées
- Suivi de l'intégration des observations dans les rapports
- Nombre d'ateliers et/ou réunions participés
- Niveau de satisfaction de consultations publiques organisées

L'évaluation pourra être réalisée trimestriellement ou semestriellement par l'UGP en fonction de livrables et des étapes de la mission.

7. MODALITES DE SELECTION

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultants Individuels (SCI), conformément au Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale.